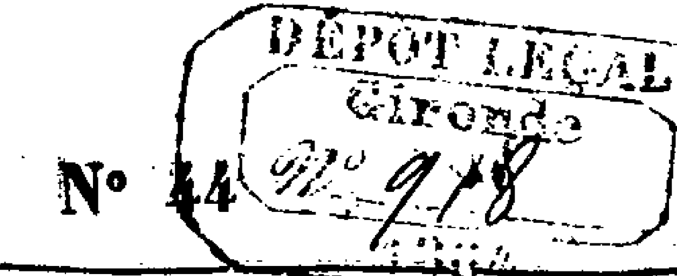
Première année N° 44 Dimanche 27 novembre 1864



LE SAUVEUR DES PEUPLES

ABONNEMENTS
Bordeaux (ville).—Un an.... 6 fr.
Départements et Algérie.... 7 fr.
Etranger continental........ 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer. 14 fr.
Bordeaux (ville).—Six mois. 3 fr. 50
Départements et Algérie... 4 fr.

Les abonnements se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant.

Les abonnements partent du 1er février et du 1er août.

Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année, on envoie les numéros parus.

Un numéro séparé, pris au bureau, 10 c.; hors du bureau, 15 c.; par la poste, 20 c.

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE
PAR LE SPIRITISME
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

Dépôts : à Bordeaux, chez les principaux libraires
et à Paris, chez LEDOYEN, libraire, 31, Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

AVIS
Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

CHARITÉ	FRATERNITÉ UNIVERSELLE	VÉRITÉ
Tu aimeras ton prochain comme toi-même. (Matthieu, XXII, v. 39.)	Que tous ne soient qu'un. (Jean, XVII, v. 21.)	Je suis le chemin, la vérité et la vie. (Jean, XIV, v. 6.)

DE L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE

(*Suite.* — Voir le n. 43.)

Nous avons montré, par quelques études historiques, quel a été à diverses époques l'état de la question du célibat des prêtres, et nous avons prouvé que le concile de Nicée, au IVme siècle, en repoussant la proposition qui en fut faite, se trouvait en cela d'accord avec le Spiritisme, déclarant que ceux qui se vouent au célibat par égoïsme déplaisent à Dieu et trompent tout le monde (1). Nous avons vu que ce ne fut qu'au XIme siècle, par le concile de Rome, que cette obligation fut décrétée, et que le pape Grégoire VII, armé de la décision du concile, s'opposa à ce que les prêtres *qui n'avaient pas encore de femmes* en prîssent désormais.

Nous avons vu la révolte que cette décision occasionna dans le clergé, les résultats qui s'en suivirent et qu'on peut encore constater de nos jours.

Sans nous occuper de l'étude approfondie de ces résultats, nous avons voulu, par les quelques faits relatés tout au long dans les auteurs ecclésiastiques les plus autorisés, et que nous n'avons fait que signaler, prouver que l'Eglise romaine a *failli* sur cette question. Car, si le concile de Nicée a dit vrai, en repoussant l'obligation du célibat, celui de Rome a dit faux; ou si le concile de Rome a eu raison, celui de Nicée a eu tort.

Or, l'Eglise de Rome ayant *seule* la vérité qu'elle tient directement de Dieu, d'après elle, a égaré, chemin faisant à travers les siècles, cette pierre précieuse, puisqu'elle s'est trouvée en contradiction avec elle-même.

Donc elle a tort de se dire *infaillible*, puisqu'elle a *failli*.

Si nous allons à la recherche des motifs qui ont fait adopter cette obligation, repoussée d'abord, nous les rencontrerons d'une manière certaine : « *Cherchez et vous trouverez,* » nous a-t-il été dit. Cherchons donc.

Les motifs sur lesquels les théologiens basent leur défense sont ceux-ci :

1° Il faut que les prêtres (ce qui s'étend aussi aux religieux, puisque ceux-ci ont, comme eux, reçu les ordres) puissent consacrer tout leur temps à leur ministère; s'ils avaient femme et enfants, ils ne pourraient satisfaire à cette obligation, le temps leur manquerait; ils auraient moins de dévouement pour leurs fonctions et pour le bien des fidèles qui se trouvent sous leur direction; ils exerceraient moins la charité, pour ne pas priver leur famille;

2° Jésus, fils d'une vierge, est resté vierge lui-même. *Son envoyé* ne peut que gagner à l'imiter. Le disciple est parfait quand il ressemble au Maître (1);

3° La chasteté sacerdotale, résultat du célibat, aide puissamment le prêtre et le religieux dans le ministère de la confession. La confession à un prêtre marié n'inspirerait point de confiance, éloignerait les fidèles du tribunal de la pénitence.

Tels sont les arguments qui servent de pivot à la défense de la nécessité du célibat sacerdotal.

Examinons leur valeur et voyons si ce sont les véritables raisons qui ont fait proscrire leur mariage :

1° Tout le monde sait que les fonctions sacerdotales étaient, au moyen-âge, le partage des cadets de famille. Les aînés avaient seuls tout le patrimoine paternel au détriment des cadets, qui avaient le choix entre l'épée et la soutane, car « pour tout patrimoine, dit Michelet, on leur laissait la calotte des cieux. »

Depuis les modifications que sont venues apporter dans nos lois civiles les institutions plus libérales et plus justes de 89, qui ont secoué le joug de l'inégalité des enfants devant la justice paternelle, les cadets étant les égaux de leurs aînés, ont trouvé des fonctions plus en rapport avec la nature et leurs goûts. Aussi, l'Eglise romaine, manquant de sujets, a frappé à une autre porte. L'instruction gratuite pour les enfants et les jeunes gens et l'exemption de l'impôt du sang pour ceux qui entreraient dans les ordres, ont attiré de nouveaux sujets pris dans une autre classe de la société. Les parents, désireux de faire élever leurs enfants sans frais, de leur procurer une position dans le monde, envoient leurs fils aux séminaires. De cette façon, ils comptent avec orgueil dans leur famille un prêtre, dont les bénéfices assureront à leur vieillesse un repos plus certain que si, livrés à leurs propres ressources, ils en eussent fait des cordonniers ou des maçons comme eux. — C'est le cas de la majorité. — Le séminaire (la pépinière) fournit ensuite les prêtres et les religieux de tous ordres.

Ceux-là n'ont-ils pas une famille à nourrir, eux aussi? et, s'ils ne sont pas égoïstes, comme quelques-uns, s'ils font jouir leurs parents d'une part de leurs bénéfices, ils restreindront leur charité, parce que, sans être mariés, ils ont néanmoins une famille, ascendante au lieu d'être descendante; voilà toute la différence.

(1) *Livre des Esprits*, 6me édition, n° 698.

(1) Mgr L.-G. de Ségur. *Réponses*, p. 63.

Pour entrer dans la vie monastique, dans un ordre quelconque, c'est différent. Là, il faut apporter une dot ou des capacités reconnues, mais surtout une dot.

2° Jésus, fils d'une vierge, est resté vierge lui-même... Son envoyé doit lui ressembler, dit M. de Ségur.

S'il fallait que les prétendus *envoyés* du Christ lui ressemblassent, il faudrait d'abord qu'ils fussent tous nés d'une *vierge immaculée*.

Nous nous demandons si le cardinal César Borgia, fils d'Alexandre VI et de Vannoza; si le pape Jean X, fils du pape Sergius III et de Marosie, sa concubine, réunissaient ces conditions qui paraissent indispensables à M. de Ségur et à ses collègues !...

3° Quelques-uns, d'après Malthus, ont dit que la loi du célibat des prêtres était nécessaire pour éviter l'accroissement de la population, qui bientôt ne serait plus en rapport avec la production alimentaire.

L'abbé Fleury et Nicolas de Clémanges, que nous avons cités précédemment, démontrent tout le ridicule de cette raison en prouvant que le remède est pire que le mal.

4° Le quatrième motif sur lequel se base la condition obligatoire du célibat, nous paraît le seul véritable; nous allons faire connaître sa raison d'être.

« L'homme irréprochable aux yeux du monde, dit M. De Maistre (1), peut être infâme à l'autel. La *confession seule* exige le célibat. Jamais les femmes, qu'il faut plus particulièrement considérer sur ce point, n'accorderont une confiance entière au prêtre marié ; mais il n'est pas aisé d'écrire sur ce sujet... »

Le mariage des ministres du sacerdoce romain serait un obstacle à la confession, et l'existence du prétendu tribunal de la pénitence paraît tellement importante à l'Eglise qu'elle tient à le conserver à tout prix.

Voyons pourquoi.

L'ultramontanisme a pris, dans le catholicisme, la haute main ; c'est lui qui le dirige et qui le gouverne ; c'est lui qui s'est attaché aux flancs du christianisme, qui l'a envahi et qui le ronge, comme le cancer ronge peu à peu la chair saine et la réduit à l'état de pourriture; rien ne lui échappe, tout y passe, jusqu'au cœur, si la main d'un chirurgien habile ne vient en faire promptement l'ablation.

L'ultramontanisme marche sourdement, dans l'ombre ; il agit dans la vie civile par ses adhérents en paletots ou en jupons ; il agit dans la famille par le confessionnal, plus spécialement sous le froc monacal des Pères de tous ordres.

Tous les ordres religieux, masculins ou féminins, n'ont qu'un but : conquérir le monde par la richesse terrestre à l'envi les uns des autres, tout en ayant l'air de faire tendre leurs efforts à un but commun tout différent.

Revenons donc à notre question du célibat et voyons comment il est pratiqué par les religieux ; nous y trouverons la démonstration de son but.

Dans un petit livre, ayant pour titre : *Instructions secrètes des Jésuites* (2), on lit certains passages très édifiants sur la manière dont ces religieux pratiquent le célibat obligatoire.

Nous en citerons quelques-uns :

« Chap. VII. — *Comment il faut entretenir les veuves et disposer des biens qu'elles ont.*

« I. Qu'on les presse toujours de continuer dans leur dévotion et dans leurs bonnes œuvres, en sorte qu'il ne se passe point de semaine qu'elles ne retranchent de leur superflu quelque chose en l'honneur de Jésus-Christ, de la Sainte-Vierge ou du saint qu'elles auront choisi pour patron, et qu'elles le donnent aux pauvres ou pour l'ornement de l'Eglise, jusqu'à ce qu'on les ait entièrement dépouillées des prémices de l'Egypte.

II. Que si, outre une affection générale, elles témoignent leur libéralité envers notre Société et qu'elles continuent, qu'on leur fasse part de tous les mérites de la Société, avec des indulgences particulières du Provincial ou, si ce sont des personnes d'assez grande qualité, du général de l'Ordre.

III. Si elles ont fait vœu de chasteté, qu'elles le renouvellent deux fois l'année, selon notre coutume, en leur accordant ce jour-là *une récréation honnête* avec les nôtres.

IV. Qu'on les visite souvent et qu'on les entretienne d'une manière agréable, et qu'on les réjouisse par des histoires spirituelles et des plaisanteries, selon l'humeur et l'inclination de chacune.

V. Qu'on ne les traite pas avec trop de rigueur dans les confessions....

VI. Qu'on les empêche adroitement de visiter les autres églises et d'y aller voir les fêtes, *principalement dans celles des autres religieux*, et qu'on leur redise souvent que toutes les indulgences accordées aux autres ordres sont rassemblées dans notre Société...

IX. Il ne faudra pas avoir moins de soin de leur santé et de leur récréation que de leur salut; c'est pourquoi, si elles se plaignent d'indispositions, on leur défendra le jeûne, les cilices, les disciplines corporelles, mais on les gouvernera à la maison en secret et avec précaution. Qu'on les laisse entrer dans le jardin et le collége, pourvu que cela se fasse secrètement, et *qu'on leur permette de se récréer en secret avec ceux qui leur plairont le plus.* »

A. Lefraise.

(*A continuer.*)

(1) Du Pape.

(2) *Monita secreta societatis Jesù* (traduction de Charles Sauvestre). — Paris, Dentu, libraire éditeur, galerie d'Orléans (Palais-Royal).

LES MÉDIUMS D'AUTREFOIS

SAINTE THÉRÈSE

(*Suite et fin*)

Peut-on croire enfin que l'Esprit de Jésus trouvât utile à la cause de la religion d'élever ainsi la Carmélite ? De pareils effets ne sont produits, d'ordinaire, que par des Esprits inférieurs. N'est-ce pas faire injure à celui qui fut envoyé par le Tout-Puissant pour nous apporter les lois de morale et de progrès, que de lui attribuer des manifestations de cette nature?

Thérèse *annonçait* aussi les *choses à venir*, n'en déplaise à M. Girard et au R. P. Nampon, et cependant les livres des Saints Pères ne disent pas qu'elle tirât la bonne aventure ou indiquât les numéros futurs gagnants à la loterie. Ecoutons encore le Révérend Père Proust à ce sujet :

« Son esprit était tellement éclairé du don de prophétie, que Dom Alvarez de Mendoza, évêque d'Avila, disait souvent : *Si la mère l'assure, quoique la chose soit impossible, cela sera.* Elle savait aussi le jour et l'heure que plusieurs personnes devaient mourir, quelqu'éloignées qu'elles fussent, et avait connaissance de l'état où étaient leurs âmes. En voyant une personne, elle savait le sujet de son oraison, connaissait ce que d'autres avaient dans leur cœur avec leurs fautes intérieures que Dieu lui révélait. »

Ici nous trouvons chez Thérèse un autre genre de médiumnité. Elle est médium intuitif, jouissant aussi de la vue à distance. Le passage suivant nous montre encore qu'elle était médium écrivain :

« Etant ainsi éclairée de l'esprit de Dieu, elle écrivit, non de son propre mouvement, mais *par l'ordre exprès de son confesseur*, cinq livres, tous remplis d'une doctrine céleste, dont le premier fut l'histoire de sa vie, jusqu'à la fondation du monastère de Saint-Joseph d'Avila. Le second fut le chemin de perfection ; le troisième, le livre des fondations de ses dix-sept monastères ; le quatrième, intitulé le *Château intérieur*, et le cinquième,

Un riche commentaire sur le cantique des cantiques de Salomon, qu'elle brûla elle-même pour obéir à son confesseur ignorant, *qui s'en scandalisa sans savoir ce que c'était*. Elle écrivit tous ces livres nonobstant ses grandes occupations et son peu de santé, mais *avec une telle assistance divine*, qu'elle avait plus de peine à écrire qu'à penser et à composer ce qu'elle écrivait; car elle aurait eu besoin de plusieurs mains pour ne rien omettre de tant de pensées sublimes que l'esprit de Dieu lui fournissait; ce qui fait que dans les originaux mêmes qui ont subi l'examen de l'Inquisition d'Espagne, et que le roi Philippe II fit enfermer dans sa bibliothèque de l'Escurial, on n'y voit aucune rature. »

N'est-ce pas là ce qui se passe chez les médiums écrivains psychographes? (1) Le confesseur remplit le rôle d'évocateur et Thérèse est l'instrument de l'Esprit qu'il a évoqué.

Enfin, Thérèse était médium guérisseur : « Elle ressuscita un de ses neveux, dit le panégyriste; en le prenant entre ses bras et soufflant doucement sur lui, il revint à la santé; plusieurs autres personnes ont été guéries des maladies dangereuses, délivrées des malins Esprits par l'attouchement de ses saintes reliques OU EN L'INVOQUANT AVEC CONFIANCE. »

La particule disjonctive *ou* a ici une valeur significative; cela veut dire évidemment que ce moyen peut être employé indépendamment des autres. Mais on nous objectera que l'on *invoque*, mais que l'on *n'évoque* pas la sainte. La première syllabe du mot diffère, il est vrai, mais l'action étant la même, le résultat peut-il différer?

Est-ce donc parce que le pape Paul VI a béatifié Thérèse d'Avila, que son Esprit, plutôt que ses reliques, a pu faire, même après sa mort, ce que l'on appelle des miracles? Pas du tout; d'autres Esprits non canonisés peuvent produire des résultats identiques, apparaître à diverses personnes, comme Thérèse à la mère Catherine de Jésus, à qui elle dit, pour lui enlever toute espèce de doute : « *Je trouve bon que vous ne croyez pas facilement, parce que j'aime mieux que vous estimiez les véritables vertus que les visions et les révélations, mais afin que vous croyiez que cette vision est véritable, approchez-vous*, et la sainte lui toucha une apostume qu'elle avait au-dessous de la mamelle et sur l'une de ses mains et disparut, et la malade fut guérie. Il y a encore d'autres visions dans sa vie, mais qui sont trop longues pour être rapportées dans un abrégé, etc... »

Cependant, l'auteur rapporte encore une foule de *miracles* opérés, dit-il, par la vertu de ses reliques, par les linges tachés de son sang, par ses habits, par son portrait, par ses lettres et par son *invocation*.

Pour les spirites, l'*évocation* ou *invocation* faite avec la foi véritable, est la cause unique des phénomènes obtenus, et non la vertu des linges et reliques, qui ne sont mis en scène que pour la plus grande fructification des trésors ecclésiastiques.

Nous ne pouvons terminer sans faire remarquer le matérialisme obscène et sacrilége que l'on rencontre dans le mysticisme sous lequel l'ultramontanisme s'efforce de retenir encore la génération présente. Ecoutez le R. P. Proust :

« Thérèse, après avoir vécu dans une si grande sainteté, *arriva enfin à un tel excès d'amour pour son époux, qu'elle ne pouvait plus vivre sans jouir de ses heureux embrassements.* Etant arrivée en la ville d'Albe, au retour de sa fondation de Burgos, elle connut que *Notre-Seigneur, se rendant à ses désirs, la voulait retirer à lui.* »

Nous serions bien aise que M. le président du cercle Fénélon nous démontrât que Sainte-Thérèse était autre chose qu'un médium comme ceux de nos jours, et quelle preuve d'identité a été donnée à l'Eglise pour attester la certitude des communications qui lui furent faites par l'Esprit qui a pris le nom de Jésus-Christ.

(1) *Livre des Médiums*, pages 214 et suivantes.

Jusque-là nous devons conclure que l'Eglise a été, dans ce cas, induite en erreur par de mauvais Esprits, s'il est vrai que les mauvais Esprits ou, d'après elle, le Diable seul, se communiquent aux hommes, puisqu'elle n'aurait eu de communications qu'avec Lucifer; on doit conclure de même que celui-ci aurait pris les apparences de la Sainte pour se montrer aux personnes à qui elle s'est manifestée, d'après le témoignage du R. P. Proust sanctionné par l'Eglise.

LE PROGRÈS

Médium : Mme Collignon.

Il ne suffit pas de parler du Progrès, il faut se rendre un compte exact de ce que l'on entend par ce mot que chacun traduit à sa manière.

Nous entendons par Progrès tout ce qui tend à élever le cœur et l'esprit; à l'épurer en le dépouillant des imperfections inhérentes à sa nature humaine et, à plus forte raison, à le laver des vices qui le souillent.

Le Progrès n'est donc pas un acte matériel, consistant seulement dans l'avancement social : votre civilisation doit se ressentir du progrès tel que nous le comprenons; mais il faut avant le progrès matériel, que le progrès intellectuel s'accomplisse. Tout s'enchaîne dans la nature, tout se tient pour ne se jamais séparer. Donc, si vous voulez que vos institutions humaines progressent, commencez par aider à votre progrès moral.

Voyez que vos instincts sont bien plus élevés que ne l'étaient ceux des hommes primitifs, que ne le sont encore ceux qui n'ont pas atteint à votre degré de civilisation.

Mais, me direz-vous, c'est la civilisation qui amène le progrès intellectuel, et sans son secours les hommes seraient dans un état de barbarie tel que celui où languissent les sauvages parmi lesquels nous n'avons pas encore pu faire pénétrer nos lois et nos idées. A ceci je vous répondrai : Qui donc a apporté aux hommes les premiers germes de civilisation qui se sont développés si lentement et si inégalement? Qui a développé ces instincts vers le mieux, qui ne font que grandir et dépassent souvent aujourd'hui le but qu'ils devraient atteindre? Ne sont-ce pas des Esprits plus élevés que les hommes, parmi lesquels ils venaient en mission, et par conséquent la civilisation physique n'a-t-elle pas eu pour base le progrès moral accompli antérieurement par ces Esprits qui descendaient vers les hommes pour leur tendre la main et leur apprendre petit à petit à monter vers eux?

Le Progrès doit donc avoir sa source dans l'esprit; le Progrès doit se faire par le cœur d'abord, par l'intelligence ensuite. De là il s'étendra promptement sur vos lois, vos coutumes, vos mœurs.

Croyez-vous qu'une agglomération d'Esprits enclins au progrès intellectuel et s'y dévouant tout entiers, se laisseraient absorber comme vous le faites par les instincts matériels de l'existence? Croyez-vous qu'ils sacrifieraient ainsi le temps que le Seigneur leur a donné pour abréger leurs épreuves à la recherche des richesses, du luxe, de toutes ces misères de la fortune qui dessèchent le cœur et le rendent inapte aux choses du ciel?

Croyez-vous que l'homme qui désire sincèrement progresser, pour s'élever vers cette vie éternelle, qui lui réserve tant de douces joies, s'absorbera dans les calculs honteux qui peuvent lui procurer quelques jouissances éphémères, même aux dépens du bonheur, de la vie quelquefois de ses semblables ?

Croyez-vous que la nation qui tend vers le progrès aura besoin d'être courbée sous le joug de vos lois si souvent arbitraires? Non, non ! le désir de remplir saintement et utilement ses épreuves une fois bien entré dans le cœur de l'homme, par conséquent la voie du Progrès une fois bien ouverte, les lois préventives et répressives seront inutiles.

Croyez-vous qu'il y aurait encore des avocats pour plaider la

cause de l'assassin, du voleur, de l'impudique, du faussaire? Croyez-vous qu'il y aurait encore des riches écrasant le pauvre sous leurs pieds chaussés d'or? Croyez-vous qu'il y aurait encore des hommes et des femmes souillant les unions les plus saintes en faisant un marché? Croyez-vous qu'il y aurait encore des parents vendant le bonheur de leur fille comme un ballot de marchandise? Non, non! Marchez hardiment dans le progrès et toutes ces misères de votre existence cesseront. Marchez dans le progrès et vous verrez de jour en jour diminuer l'amour du luxe qui entraîne la ruine, qui fait naître l'envie, la cupidité, le vol. Marchez dans le progrès et vous verrez diminuer le nombre des juges et des avocats, car les hommes s'entendront entre eux, *avant d'aller chez le juge!* Marchez dans le progrès et vous ne verrez plus de pauvres enfants rougissant de ne pouvoir dire le nom de leur père; vous ne verrez plus de ménages divisés par la haine, car la sympathie naturelle aura seule guidé ces unions que le ciel bénit.

Oh! quand le grand légiste que Dieu vous envoya vous dit: Ne séparez pas ce que Dieu a uni, il ne vous dit pas: Faites un trafic de vos corps, de votre amour. Dieu unit l'homme et la femme que la nature attire l'un vers l'autre, mais les mauvais Esprits seuls, le Démon, si vous voulez, préside aux unions que vous contractez! Ce ne sont pas celles-là que le Seigneur bénit.

Marchez dans le progrès et vous ne verrez pas les créatures du Seigneur se vautrer dans l'orgie; perdre dans les excès de toutes natures les facultés que leur Père leur a accordées pour avancer vers lui.

Marchez dans le progrès et la veuve et l'orphelin n'auront plus besoin de ces défenseurs qui, défendant l'un, oppriment l'autre. La veuve sera l'amie de toutes les familles; l'enfant sera l'enfant de toutes les mères.

Marchez dans le progrès, pour que le riche partage son bien avec ses frères dans le besoin et attire ainsi la bénédiction du Seigneur.

Marchez dans le progrès, pour que le fort prête son appui au faible; le clairvoyant, ses yeux aux aveugles; la langue habile, sa parole au muet; les jambes agiles, leur activité à l'impotent.

Concours mutuel en tout et pour tout.

Main toujours tendue à celui qui a besoin de la prendre.

Cœur toujours ouvert pour en laisser découler l'amour, qui, comme un fleuve béni, se répand sur tous les hommes et fertilise les natures ingrates et stériles.

Voilà la loi du Progrès; voilà le moyen de parvenir à ces joies que tous vous ambitionnez, mais que beaucoup de vous travestissent d'une façon si ridicule qu'elles ne sont plus ni reconnaissables, ni enviables.

Progrès, sainte loi qui régit l'univers, fils du Seigneur, descends sur cette terre ingrate où nous avons tant de peine à faire naître tes aspirations!

UN ESPRIT SYMPATHIQUE.

EXPIATION D'UN ESPRIT

HISTOIRE MILITAIRE D'EUGÈNE DE BEAUHARNAIS

vice-roi d'Italie

DICTÉE A Mlle ERMANCE DUFAUX, PAR UN ESPRIT REPENTANT

III

Vial avait, par ordre, retardé son mouvement, sur le bord de l'Avisio; mais il avait négligé de prévenir Peyri qu'il ne serait rendu à Bolzano que le 6 novembre, au lieu du 4, jour fixé. Le 5, il reçut le courrier de celui-ci; il s'empressa aussitôt de lui dépêcher quelques renforts, en attendant qu'il vînt lui-même le soutenir. Il le joignit le lendemain. Peyri avait déjà subi quelques attaques des insurgés, qu'il avait repoussés à la pointe de la baïonnette, ne pouvant, faute de munitions, se servir de ses armes à feu.

Le général Vial disposa ses troupes sur divers points, ayant Bolzano pour centre, et envoya des détachements dans les vallées environnantes: l'une d'elles, celle de Méran, rendit les prisonniers qu'elle avait et fit ses soumissions. L'armée bavaroise manœuvrait alors dans le nord du Tyrol et s'avançait même jusqu'au Brenner.

Baraguey-d'Hilliers, qui continuait sa route de manière à resserrer les insurgés entre lui et Vial, s'arrêta à la Chiusa de Mühlbach. Les Tyroliens y avaient élevé un front sur la grand'route: il était dominé d'un côté par des rochers escarpés; la Rienza, rivière rapide que l'on ne pouvait passer à gué, le couvrait d'un autre; son front, principalement, avait été fortifié avec soin, et un fossé large et profond, s'étendant depuis les hauteurs jusqu'à la rivière, défendait son approche. Ce fossé fut attaqué avec vigueur; mais sa prise ne fut pas d'une grande utilité pour les Français. Leur feu même, bien que les assiégés en souffrissent beaucoup, n'eut pu réduire la forteresse, si les voltigeurs, qui avaient fait un long détour, n'eussent apparu sur le revers de la hauteur, que les insurgés croyaient suffisamment gardée par des rochers à pic. A cette vue, ceux-ci quittèrent leur poste en toute hâte et se dirigèrent dans leur fuite sur toutes les directions qui leur étaient ouvertes. Baraguey-d'Hilliers n'avait éprouvé que des pertes peu considérables, en raison des efforts qu'il avait tentés, dans cette journée du 8 novembre.

En poursuivant sa marche il ne rencontra plus d'obstacles de cette force. Il poussa deux détachements: l'un sur Clauzen, pour le rattacher à la colonne Vial; l'autre sur Mittewald, où il toucha l'armée bavaroise.

Avant que toutes ces troupes envahissent le Tyrol, le vice-roi avait adressé aux montagnards une proclamation, dans laquelle il promettait oubli et pardon du passé, à la condition d'une prompte et entière soumission. En la recevant, Hoffer, se sentant abandonné par l'Autriche, s'était déterminé à une soumission feinte, qui sauvât le présent sans engager l'avenir. Il avait appelé, autour de lui, les députés des cantons Tyroliens, et avait rédigé, de concert avec eux, une formule de soumission. Ils la signèrent tous ensemble et l'envoyèrent, par deux d'entre eux, au prince Eugène, à son quartier général de Willach.

(*A continuer.*)

Le Directeur-Gérant : A. LEFRAISE.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. CHAYNES, cours d'Aquitaine, 57.